

lives plus ou moins ouvertes de se soustraire à ses lois et à sa direction.

En cela rien qui doive nous étonner. Il y a chez le peuple tant de passions faciles à soulever, tant d'intérêts divers qu'on peut exploiter avec succès, une tendance si forte vers la liberté, qu'il est aisé de lui faire embrasser toute opinion qui semble le favoriser, étendre ses droits et limiter ses devoirs. Ajoutons à cela d'un côté, l'ignorance de la multitude et son incompétence à peu près complète à juger sainement les grandes questions sociales, de l'autre tout ce qu'on a fait pour la tromper et la séduire, et nous comprendrons la prodigieuse rapidité avec laquelle s'est répandue dans le monde la théorie de Jean-Jacques. On y a vu le principe d'une réorganisation sociale, la fin du règne de l'absolutisme et de la tyrannie, le commencement de celui de la liberté, l'aurore d'une ère nouvelle qui se levait sur les nations, ère de progrès et de gloire, de paix et de fraternité universelles.

Trompés par ces brillantes promesses, éblouis par ces rêves de l'avenir, les peuples se sont aveuglement jetés dans la voie non-nouvelle ouverte devant eux. Brisant avec un passé de respect filial et de noble soumission à l'Eglise, jusque-là leur guide et leur lumière, ils ont préféré prêter l'oreille à la parole perfide de ceux qui les trompaient en les flattant. Aussi dans son éternelle sagesse, Dieu les a-t-il humiliés, et dans sa justice il leur a infligé un châtiment digne de leur orgueil et de leur audace. Au terme de leur course ils ont trouvé, au lieu de la gloire promise, la honte et l'humiliation ; au lieu d'une marche ascensionnelle vers le progrès, une déchéance dégradante ; au lieu de la paix sociale, des guerres, des désordres, des séditions, en un mot la ruine totale de leurs plus chères espérances.

En face de ces effets désastreux, il est donc important plus que jamais d'étudier le système de la souveraineté du peuple, de connaître les limites dans lesquelles il peut être admis, dans notre pays surtout où la nation a une si large part au gouvernement de la chose publique, de signaler les écueils et les dangers qu'il présente tel que professé par Rousseau, par l'école radicale de nos jours.

Que le peuple soit quelque fois souverain, ou du moins qu'il puisse participer au pouvoir, c'est ce que personne ne nie. Aussi, est ce le principe de la souveraineté du peuple, et non la souveraineté nationale que l'Eglise a dénoncé comme faux et contraire